



Licenciement pour faute grave

Par **djada**, le **16/02/2009** à **16:03**

Bonjour,

Le 12 janvier 2009 j'ai reçu ma lettre de licenciement pour faute grave. La raison de ce licenciement serai la non justification de 3 absences dont une ou j'tait presente. Puis-je attaquer mon employeur au Conseil des Prud'Homme????

Par **julius**, le **16/02/2009** à **17:47**

Bonsoir,

Pourquoi les absences n'ont-elles pas été justifiées ?
Pourquoi voulez vous l'attaquer au prud'homme ? Etiez vous en faute ?

Pouvez vous prouver votre présence sur celle qu'il vous accuse absente ?
Comment s'est passé l'entretien préalable ? Etiez vous seule ?

Par **djada**, le **16/02/2009** à **17:58**

J'ai aucune justification pour ces 2 absences car j'etais malade mais je ne suis pas aller voir le medecin. Je veux les attaquer car je trouve ke 2 absence ne justifient pas une faute grave, il utilise cette justification pour ne pas mepayer mes indemnités. Et puis j'ai reçu la lettre de convocation a l'entretien prealable a un eventuel licenciement le 05/12/2008 et les absence

qu'on me reproche sont le 27/11, 08/12 et 09/12, lors de l'entretien on ne m'a pas demandé de justification pour ces 2 dernières puisque j'étais présente à celle du 09/12 et oui j'ai une preuve pour justifier de ma présence. Oui j'étais seule à cette entretien.

Par **Julius**, le **17/02/2009** à **11:47**

Concernant les dates que vous amenez, vous ne pouvez pas vous défendre en utilisant la règle des "deux mois".

En effet, un employeur peut vous sanctionner d'un fait inférieur à deux mois (à la date de sa connaissance)

En revanche, vous pouvez vous défendre sur le manque d'avertissement avant sanction de licenciement (il faut se reporter sur le règlement intérieur qui indique la hiérarchie des sanctions).

De plus, vous sanctionner pour une absence sur un jour où vous étiez présente, est une faute pour lui.

Attention, cependant, vous devez vous défendre uniquement sur la lettre de licenciement, qui cadre les motifs de cette sanction (et rien d'autre)